



Fédération de la Santé et de l'Action Sociale CGT



Union Fédérale de la Santé Privée CGT

Communiqué de presse

17/22

Montreuil, le 18 février 2022.

Comme le CSE d'ORPEA, celui de CLINEA bloque les expertises demandées par la CGT.

Débat houleux au CSE CLINEA du 17 février 2022 à 11 h, en présence de l'inspection du travail.

Les élues CGT au CSE CLINEA ont tenu à faire une déclaration liminaire:

Nous, représentantes élues du personnel CGT, avons été particulièrement choquées, mais pas surprises, par les révélations du livre d'enquête de Victor CASTANET « Les fossoyeurs ». La filiale CLINEA est citée au même titre qu'ORPEA.

Tous les jours des salarié.e.s nous interpellent et nous expriment leurs craintes et interrogations autour de ces révélations.

Ils nous disent aussi leurs souffrances, leur frustration, et leur colère.

C'est pourquoi nous sommes aujourd'hui dans notre rôle d'élue POUR DEMANDER QUE LE CSE VOTE LE PRINCIPE DE DEUX EXPERTISES : une sur la situation économique de l'entreprise et une sur les risques psycho-sociaux tels que demandées par nos élu.e.s du CSE d'ORPEA. Cette demande a été refusée et le sera probablement encore aujourd'hui, mais nous tenions à rappeler aux membres du CSE présents leur énorme responsabilité envers les salarié.e.s qui les ont élus.

Mesdames, messieurs, allez-vous pour une fois cesser d'être des élu.e.s fantoches, pour tenir réellement votre rôle de représentants des salarié.e.s ?

Vous montrerez-vous à la hauteur de cette responsabilité ?"

Les élu.e.s Arc-en-Ciel et l'UNSA se disent offensés par les termes de cette déclaration, mais se disent prêts à soutenir la proposition de la CGT.

Mais « ce point n'étant pas à l'ordre du jour », L'UNSA et Arc-en-Ciel, majoritaires refusent de l'y inscrire et votent contre tout engagement ce jour.

Sujet clos, ou remis à plus tard...

Il est encore une fois regrettable que les intérêts matériels et moraux des salarié.e.s ne soient pas la priorité de pseudo syndicats dans le contexte anxiogène provoqué par le livre de Monsieur Victor CASTANET, ainsi que diverses enquêtes et procédures judiciaires en cours.

POUR LA CGT LE SUJET N'EST PAS CLOS. NOUS Y VEILLERONS.